

COMMENT S'ORGANISE UN ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE DU SECOND DEGRÉ ?

1 - ENSEIGNEMENT - PÉDAGOGIE

Chef(fe) d'établissement

Collège Principal(e) | Lycée Proviseur(e)

Rôle

- Dirige l'établissement
- Garantit la sécurité
- Préside les instances
- Représente l'État
- Prend les décisions importantes

Principal(e) adjoint(e) Proviseur(e) adjoint(e)

Rôle

- Organisation quotidienne
- Emplois du temps
- Coordination pédagogique
- Suivi des élèves

Secrétaire général(e)

Rôle

- Pilotage administratif et financier
- Encadrement des services administratifs

3 - L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE

Enseignant(e)s

Rôle

- Enseigner
- Évaluer
- Participer aux conseils de classe

Professeur(e) principal(e)

Rôle

- Suivi d'une classe
- Relation avec les familles
- Orientation
- Coordination de l'équipe pédagogique

Professeur(e) documentaliste

Rôle

- Gestion du CDI
- Éducation aux médias
- Politique documentaire

5 - ADMINISTRATION

Secrétariat de direction

Rôle

- Courriers
- Attestations
- Documents administratifs

Secrétariat général / Intendance

Rôle

- Budget
- Restauration
- Commandes et logistique

Secrétariat élèves

Rôle

- Inscriptions
- Dossiers élèves
- Gestion administrative des élèves

2 - SELON LE TYPE D'ÉTABLISSEMENT

Directeur(ice) adjoint(e) chargé(e) de la SEGPA

(Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté)

Rôle

- Organisation de la SEGPA
- Coordination des équipes
- Suivi des élèves

Directeur(ice) adjoint(e) chargé(e) de la SEGPA

(Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques)

Rôle

- Stages (PFMP)
- Relations aux entreprises
- Plateaux techniques
- Coordination professionnelle

4 - VIE SCOLAIRE

Conseiller(e) Principal(e) d'Éducation (CPE)

Rôle

- Enseigner
- Évaluer
- Participer aux conseils de classe

Assistants d'Éducation (AED)

Rôle

- Surveillance
- Permanences
- Entrée / sorties
- Suivi quotidien des élèves

6 - SANTÉ - SOCIAL - INCLUSION

Infirmier(ère)

Rôle

- Santé
- Accueil des élèves
- Prévention

Assistant(e) Social(e)

Rôle

- Difficultés familiales
- Accompagnement social

Psy-EN
(Psychologue de l'Éducation Nationale)

Rôle

- Orientation
- Entretiens individuels
- Accompagnement des élèves

AESH
(Accompagnement d'Élèves en Situation de Handicap)

Rôle

- Accompagnement des élèves à besoins particuliers

QUI CONTACTER EN PREMIER ?

- Votre premier interlocuteur reste toujours votre chef(fe) d'établissement ou adjoint(e)
- Les autres services interviennent selon la nature de votre besoin
- N'hésitez pas à demander : chacun a un rôle pour vous accompagner

QUELLES SONT LES INSTANCES ? QUI PREND LES DÉCISIONS ?

Le/la cheffe d'établissement préside la plupart des instances de l'EPLE et met en œuvre les décisions votées par le conseil d'administration.

1

CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)

L'instance qui décide



MODE DE DÉSIGNATION



Membres élus :

- représentant(e)s des personnels
- représentant(e)s des parents
- représentant(e)s des élèves (lycée)

Membres désignés :

- représentant(e)s des collectivités
- personnalités qualifiées

MEMBRES OBLIGATOIRES DE DROIT



Chef(fe) d'établissement (président(e))

Chef(fe) d'établissement adjoint(e)

Secrétaire général(e)

Directeur(ice) adjoint(e) chargé de la SEGPA

DDFPT

CPE

RÔLE



Vote le budget

Vote le règlement intérieur

Autorise les sorties et voyages

Vote le projet d'établissement

Prend les grandes décisions de l'établissement

À RETENIR

C'est la seule instance qui vote les décisions majeures.

2

CONSEIL DE CLASSE

L'instance de suivi des élèves



MODE DE DÉSIGNATION



- Les membres y siègent en raison de leur fonction

- Les délégués élèves sont élus

- Les parents délégués sont élus

MEMBRES OBLIGATOIRES DE DROIT



Chef(fe) d'établissement (président)

Professeur(e) principal(e)

Enseignant(e) de la classe

Délégués élèves

Parents délégués

Psy-EN (si besoin)

CPE

RÔLE



Faire le bilan de la période

Donner un avis d'orientation

Attribuer les mentions

Identifier les difficultés

À RETENIR

C'est l'instance qui examine la situation de chaque élève.

3

CONSEIL PÉDAGOGIQUE

L'instance de réflexion pédagogique



MODE DE DÉSIGNATION



Membres désignés par le/la chef(fe) d'établissement

MEMBRES OBLIGATOIRES DE DROIT



Chef(fe) d'établissement

Chef(fe) d'établissement adjoint(e)

Coordonnateur(ice) de discipline

Enseignant(e) désigné(e)s

DDFPT (la cas échéant)

RÔLE



Harmoniser les évaluations

Organiser les enseignements

Préparer les projets pédagogiques

Favoriser le travail collectif

À RETENIR

Il prépare les orientations pédagogiques de l'établissement

4

COMMISSION ÉDUCATIVE

L'instance éducative avant de sanctionner



MODE DE DÉSIGNATION



Composition arrêtée par le conseil d'administration

MEMBRES OBLIGATOIRES DE DROIT



Chef(e) d'établissement

CPE

Enseignant(e)s

Parents

Parents délégués

Personnels éducatifs ou sociaux selon les situations

RÔLE



Examiner les comportements préoccupants

Rechercher des solutions éducatives

Associer la famille

Proposer un accompagnement

À RETENIR

C'est l'instance éducative qui examine la situation de l'élève.

5

CONSEIL DE DISCIPLINE

L'instance qui peut décider des sanctions et punitions scolaires



MODE DE DÉSIGNATION



Membres issus du conseil d'administration

MEMBRES OBLIGATOIRES DE DROIT



Chef(fe) d'établissement (président(e))

Représentant(e)s des personnels

Représentant(e)s des parents

Représentant(e)s des élèves

RÔLE



Examiner les manquements grave au règlement intérieur

Entendre l'élève et sa famille

Prononcer les sanctions les plus importantes

À RETENIR

Seule instance à prononcer certaines mesures disciplinaires.

6

CONSEIL DE VIE COLLÉGIENNE / LYCÉENNE

Les instances de démocratie collégienne et lycéenne



MODE DE DÉSIGNATION



Élection des représentant(e)s élèves

MEMBRES OBLIGATOIRES DE DROIT



CVC - Collège

- Élèves élus
- Chef(fe) d'établissement
- Adultes référent(e)s

CVL - Lycée

- Élèves élus
- Chef(fe) d'établissement
- Représentant(e)s des personnels
- Représentant(e) des parents

RÔLE



Faire des propositions

Développer des projets

Améliorer la vie de l'établissement

À RETENIR

Les élèves participent à la vie démocratique de l'établissement.